COURTAGE ACADEMY

Formation IAS Niveau 2 100 % e-learning

Durée : 150 heures | Public concerné : Tous publics

Tous droits réservés - Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de courtage-academy.com

Pré-requis :

Aucun pré-requis de connaissance ou de formation n'est nécessaire avant l'entrée en formation. Seuls les pré-requis techniques suivants sont obligatoires afin de suivre nos formations en e-learning de façon optimale :

- Une connexion internet
- Un terminal de connexion (ordinateur, tablette, smartphone…)

Pour qui ?

Toute personne qui souhaite exercer la profession d'IAS en tant que mandataire ou mandataire d'intermédiaire dans le domaine de l'assurance ou dont le corps de métier nécessite une certification de formation habilitante à l'exercice de l'activité d'Intermédiaire en Assurance de niveau 2.

Cette formation convient autant à ceux qui s'inscrivent pour la première fois qu'à ceux qui souhaitent procéder à une reconversion professionnelle dans les métiers de l'assurance et de la distribution des produits d'assurance.

Tous droits réservés – Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de courtage-academy.com

Objectifs de la formation

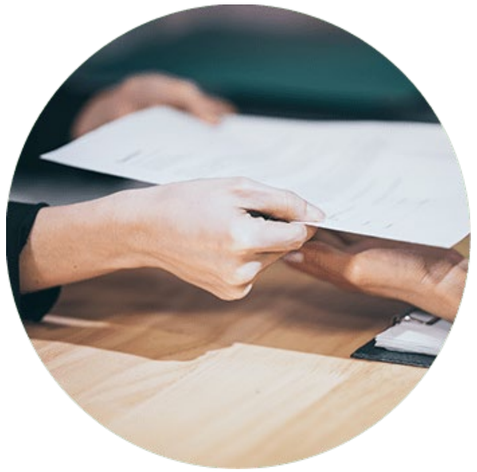

Acquérir la capacité et le niveau de compétence professionnelle pour exercer en qualité de mandataire d'assurance ou mandataire d'intermédiaire.

Intégrer et maîtriser toutes les connaissances relatives à la profession des mandataires d'assurance ou mandataires d'intermédiaire d'assurance.

Répondre aux exigences de capacité professionnelle imposées par la loi et l'ORIAS,
et obtenir **l'attestation de formation professionnelle IAS 2**

Obtenir votre attestation de formation pour permettre votre **immatriculation auprès du registre de l'ORIAS** en tant qu'IAS de statut de niveau 2.

Tous droits réservés – Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de courtage-academy.com

Grâce à la formation IAS de 150 heures niveau 2, vous serez en mesure d’exercer une activité de mandataire en assurance ou mandataire d’intermédiaire en assurance, et de procéder à votre inscription à l’ORIAS…

Les formations sont des formations complètes qui ne permettent pas de valider uniquement quelques modules de compétences.

Tous droits réservés – Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de courtage-academy.com

Compétences visées par l'IAS 2

Maîtriser les **compétences générales** sur l'environnement juridique du secteur de l'assurance et de l'opération d'assurance.

Savoir **traiter la relation avec le client** et la lutte contre le blanchiment.

Les **compétences techniques** sur les différentes opérations d'assurance des assurances de personnes et assurances choisies

Être capable d'**instruire un dossier d'assurance** et le présenter auprès des assureurs ou intermédiaires d'assurance.

Tous droits réservés – Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de courtage-academy.com

Les documents remis au terme de la formation

Le livret de stage IAS Niveau 2 (150 heures)

Attestation de formation Niveau IAS niveau 2 qui prouve le succès de la formation

Attestation d'assiduité sous forme de relevé de connexions

Tous droits réservés – Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de courtage-academy.com

Votre principal intervenant

Christophe Probst, Responsable de la formation et des contenus pour Courtage-Academy.com. Formateur expert.

Responsable commercial et formateur officiel des courtiers et mandataires chez Cyberpret.com (acteur majeur du courtage en prêt immobilier depuis 20 ans)

Plus de 10 ans d'expérience en tant que courtier immobilier et responsable commercial

Ancien conseiller et expert en gestion de patrimoine

Domaines d'expertise :
- Crédits
- Banque-Assurance

Tous droits réservés – Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de courtage-academy.com

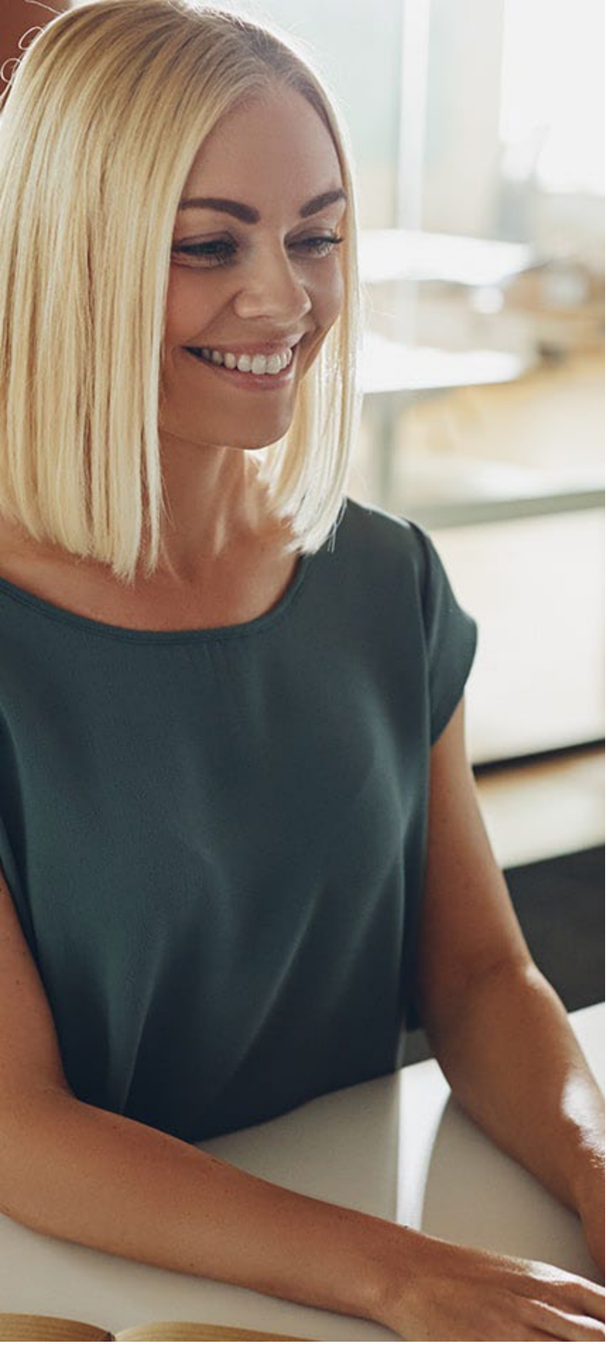

Déroulement de la formation et méthodes pédagogiques

Notre formation e-Learning permet aux stagiaires un apprentissage efficace et accessible à tous. Les modules pédagogiques sont accompagnés d'articles actualisés, de références législatives, de cas pratiques, d'exemples chiffrés et de cas concrets.
Chaque stagiaire a la possibilité d'interroger le formateur en charge du programme soit par mail (sans interruption), soit par téléphone avec une ligne directe dédiée ou par chat instantané (aux heures ouvrées).

Tutorat et accompagnement

Tout au long de votre formation, l'équipe de Courtage Academy reste à votre disposition pour toute question technique ou pédagogique. En cas de problème, notre support en ligne est là pour vous accompagner et vous apporter l'aide nécessaire (formation@courtage-academy.com).

Bien que cette formation se déroule en distanciel et vous offre une totale autonomie, vous ne vous retrouvez jamais seul(e) !

Test final de validation

Une validation des connaissances se fait à chaque étape de la formation pour s'assurer de la qualité de l'apprentissage et de la solidité de vos acquis.
Les tests sont sous forme de QCM, regroupant près de 200 questions. Le stagiaire connait en temps réel le résultat de chaque test afin de procéder à son auto-évaluation et connaître les notions à approfondir.
Pour réussir la formation IAS 2, il faut obtenir un minimum de 70 % de bonnes réponses sur l'ensemble des QCM réalisés.

Tous droits réservés – Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de courtage-academy.com

Fonctionnement de notre Academy

Le parcours du stagiaire est accessible 24/7. Nos offres étant toutes dématérialisées, aucun matériel physique n'est fourni.

L'avancement de l'apprentissage se fait au rythme que le stagiaire décide et s'adapte autant à des personnes ayant besoin d'un tiers temps, comme les dyspraxiques, qu'aux personnes en situation d'handicap.

Un contrôle continu de la progression via des tests de validation est intégré. Les stagiaires ont même la possibilité de recommencer une fois un test s'ils n'atteignent pas les minima requis.

Chaque étudiant possède un identifiant et un mot de passe personnel lui permettant de se connecter sur son espace formation où il pourra suivre l'évolution de sa formation et sa progression. Il aura, en outre, la possibilité de voir ses bonnes ou mauvaises réponses aux divers quiz à l'issue de la formation.

Toutes les actions de formation en ligne font l'objet d'un contrôle par notre équipe pédagogique grâce à un relevé de connexion. Ce suivi permet au tuteur de suivre à distance l'évolution du parcours de l'apprenant et de détecter les décrocheurs afin d'envisager des solutions adéquates avec le stagiaire.

Modalités d'inscription et de paiement

L'achat de votre formation, qu'il s'agisse de la formule 1, 2 ou 3, permet votre inscription et la création de votre espace dédié à la formation.

Nous avons aussi la possibilité de demander des aides au financement auprès de Pôle Emploi, l'AGEFIPH et autres organismes.

Nous pouvons vous accompagner pendant ce processus d'inscription.

Démarrage et accès aux sessions de formation

Les formations étant à distance, il est possible de les démarrer à tout moment. Dès l'inscription validée, vous aurez accès à la formation, et ce, 7j/7 et 24h/24.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur s'applique à tous les stagiaires participant à une formation dispensée par **courtage-academy.com**, et ce, pendant toute la durée de la formation suivie.

Formation et accessibilité

Le contenu de nos formations, les fonctionnalités et les quiz des différents modules sont tous accessibles aux personnes nécessitant un tiers temps, en situation d'handicap, sourdes ou malentendantes. Ces dernières peuvent également consulter nos vidéos grâce à leurs sous-titres.

Tous droits réservés – Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de courtage-academy.com

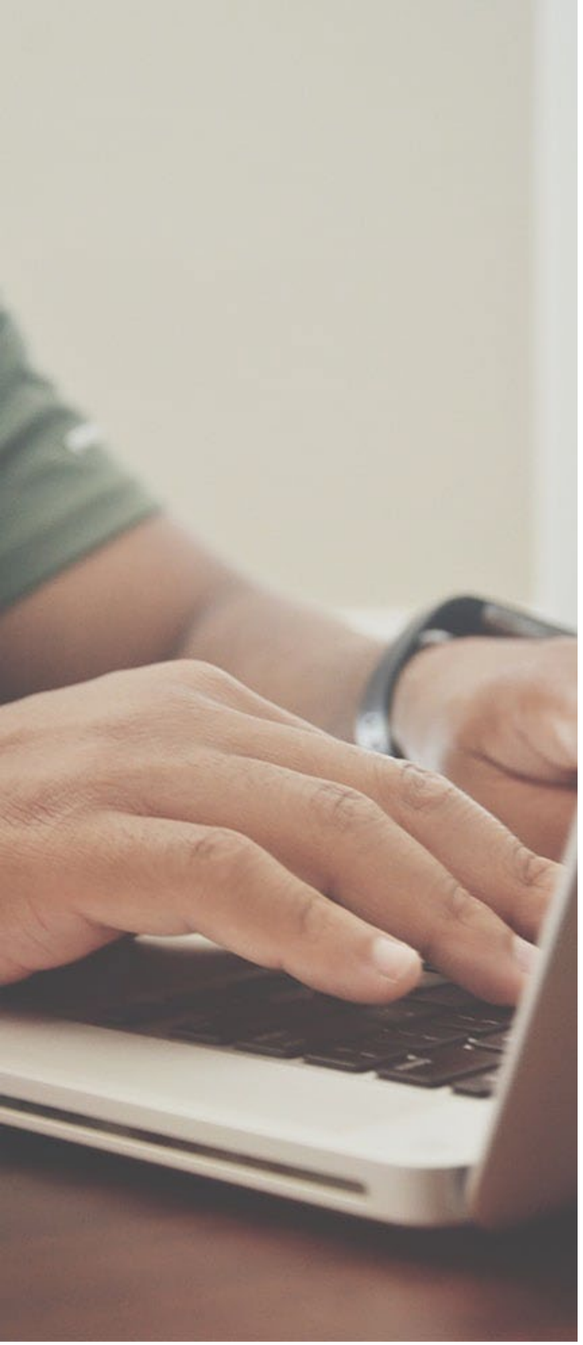

Aspects pratiques

Environnement technique

Pour suivre nos formations dans de bonnes conditions, il vous faudra avoir une certaine aisance avec un ordinateur, mais également savoir utiliser internet. Les apprenants doivent savoir utiliser au minimum les principales applications d'un poste de travail sous Windows ou Mac (messagerie, navigateur Web, bureautique...).
- Avoir un accès internet stable.
- Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur personnel
(Apple ou PC) avec un navigateur récent (Windows : Internet Explorer 10 ou versions ultérieures, Microsoft Edge (dernière version), Google Chrome (dernière version), Firefox (dernière version) ; Mac : Safari (dernière version), Google Chrome (dernière version), Firefox (dernière version))

- Vous devrez permettre à votre navigateur l'utilisation des cookies sur notre site. Les formations étant chronométrées, ces derniers serviront notamment à enregistrer votre progression sur votre navigateur.

Durée d'accès à la formation

L'accès au site et à vos formations sont pour une durée de six mois et poursuivie d'un (1) mois après validation de la formation sur courtage-academy.com.

Nous nous laissons la possibilité de prolonger l'accès aux stagiaires n'ayant pas terminé leur formation dans les six mois si ces derniers en font la demande.

Tous droits réservés – Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de courtage-academy.com

Programme de la formation IAS niveau 2

Unité 1 – Les savoirs généraux (obligatoire)
Partie 1 : La présentation du secteur de l'assurance
Chapitre 1 : Histoire de l'assurance
Chapitre 2 : Organisation et acteurs du secteur de l'assurance
Chapitre 3 : Chiffres et données macro-économiques de l'assurance
Chapitre 4 : Le marché européen de l'assurance
Chapitre 5 : Les rôles de l'assurance et réassurance

Partie 2 : Les entreprises d'assurances
Chapitre 1 : Les différents modèles d'entreprise d'assurance
Chapitre 2 : Les principes de l'agrément, du retrait d'agrément, du transfert de portefeuille et de la liquidation

Partie 3 : L'opération d'assurance
Chapitre 1 : L'opération d'assurance, qu'est-ce que c'est ?
Chapitre 2 : Les bases techniques de l'opération d'assurance
Chapitre 3 : Les mécanismes juridiques de l'opération d'assurance
Chapitre 4 : Les mécanismes de détermination de la prime et de la cotisation
Chapitre 5 : Les marchés publics

Partie 4 : Les différentes catégories d'assurance
Chapitre 1 : Les assurances de personnes et de biens/responsabilité
Chapitre 2 : Les assurances individuelles et collectives
Chapitre 3 : Les assurances obligatoires et facultatives
Chapitre 4 : Les assurances à caractère indemnitaire et forfaitaire
Chapitre 5 : Les assurances gérées en répartition et capitalisation

Partie 5 : L'intermédiation en assurance
Chapitre 1 : La réglementation de l'intermédiation en assurance
Chapitre 2 : Les différentes catégories d'intervenants dans l'intermédiation
Chapitre 3 : L'accès à la profession d'intermédiaire et ses conditions d'exercice
Chapitre 4 : Le principe de libre prestation de services et libre établissement
Chapitre 5 : Le contrôle et les sanctions d'intermédiaire
Chapitre 6 : Les modes de distribution réglementés

Partie 6 : La relation avec le client
Chapitre 1 : L'information à fournir au client
Chapitre 2 : Le devoir de conseil, la formalisation et le suivi client
Chapitre 3 : La survenance et la gestion du risque garanti
Chapitre 4 : La protection du consommateur
Chapitre 5 : Les modes de règlement des litiges
Chapitre 6 : La déontologie

Partie 7 : La lutte contre le blanchiment
Chapitre 1 : La lutte contre le blanchiment
Chapitre 2 : La vérification d'identité
Chapitre 3 : La déclaration de soupçon
Chapitre 4 : Les procédures internes
Chapitre 5 : La protection des données personnelles (CNIL) et le secret bancaire

Unité 2 – Les assurances de personnes : incapacité, invalidité, décès, dépendance, santé (obligatoire)
Partie 1 : L'assurance contre les risques corporels : incapacité, invalidité, décès
Chapitre 1 : Les règles de la sécurité sociale
Chapitre 2 : Les conditions de souscription et de tarification
Chapitre 3 : Les garanties et les exclusions
Chapitre 4 : Les prestations et leur règlement

Partie 2 : La dépendance
Chapitre 1 : Le risque de dépendance : notion et caractéristiques
Chapitre 2 : Les conditions de souscription et de tarification
Chapitre 3 : Les garanties et leurs limites
Chapitre 4 : Les prestations et leur règlement
Chapitre 5 : Les services à la personne et les prestations d'assistance

Partie 3 : L'assurance complémentaire santé
Chapitre 1 : L'articulation de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance maladie complémentaire
Chapitre 2 : Les contrats responsables
Chapitre 3 : Les conditions de souscription et de tarification
Chapitre 4 : Les garanties et les exclusions
Chapitre 5 : Les prestations
Chapitre 6 : Les modes de règlement
Chapitre 7 : Le projet de loi 2023 de la Sécurité sociale

Unité 3 – Les assurances de personnes : assurances vie et capitalisation (au choix)
Partie 1 : La prise en compte des besoins
Chapitre 1 : Les composantes de patrimoine
Chapitre 2 : Les régimes matrimoniaux et successoraux
Chapitre 3 : Les régimes obligatoires de retraite, la retraite complémentaire et surcomplémentaire

Partie 2 : Les principales catégories de contrats
Chapitre 1 : Les assurances en cas de vie, les assurances en cas de décès et les assurances mixtes
Chapitre 2 : Les contrats en euros et contrats en unités de compte

Partie 3 : Les spécifiques
Chapitre 1 : La souscription du contrat
Chapitre 2 : Le paiement des cotisations
Chapitre 3 : Le règlement des prestations
Chapitre 4 : La fiscalité

Tous droits réservés – Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de courtage-academy.com

Unité 4 – Les assurances de personnes : contrats collectifs (au choix)
Partie 1 : L'assurance de groupe
Chapitre 1 : Définition
Chapitre 2 : Le caractère obligatoire ou facultatif de l'adhésion
Chapitre 3 L'information due à l'adhérent
Chapitre 4 : La tarification et le paiement des cotisations
Chapitre 5 : Le paiement des prestations
Chapitre 6 : Les spécificités de l'assurance emprunteur

Partie 2 : Les contrats collectifs au profit des salariés
Chapitre 1 : Les conditions de mise en place du contrat
Chapitre 2 : Les contrats de prestations complémentaires de retraite
Chapitre 3 : Les contrats de prévoyance complémentaire
Chapitre 4 : Le régime fiscal et social des cotisations et prestations

Unité 5 – Les assurances de biens et de responsabilité (au choix)
Partie 1 : L'appréciation et la sélection du risque
Chapitre 1 : L'identification des besoins
Chapitre 2 : L'appréciation des risques encourus
Chapitre 3 : Les critères d'appréciation des risques
Chapitre 4 : La prévention et la protection

Partie 2 : Les différents types de contrats d'assurance
Chapitre 1 : L'assurance automobile
Chapitre 2 : Les multirisques « standards »
Chapitre 3 : Les assurances de responsabilité civile
Chapitre 4 : La protection juridique
Chapitre 5 : L'assistance

Partie 3 : Les assurances des risques d'entreprises
Chapitre 1 : La responsabilité civile des mandataires sociaux
Chapitre 2 : Les risques industriels
Chapitre 3 : La responsabilité civile professionnelle
Chapitre 4 : Les pertes d'exploitation

Partie 4 : La présentation des garanties et de la tarification
Chapitre 1 : L'assurance automobile
Chapitre 2 : L'assurance multirisque habitation

Partie 5 : La vie du contrat
Chapitre 1 : Le paiement des cotisations
Chapitre 2 : Le règlement des sinistres
Chapitre 3 : Les modifications en cours de contrat
Chapitre 4 : La fin du contrat

Présentation des formules

IAS niveau 2 – Formule 1 :

Unité 1 – Les savoirs généraux
Unité 2 – Les assurances de personnes : incapacité, invalidité, décès, dépendance, santé
Unité 3 – Les assurances de personnes : assurances vie et capitalisation
Unité 4 – Les assurances de personnes : contrats collectifs

IAS niveau 2 – Formule 2 :

Unité 1 – Les savoirs généraux
Unité 2 – Les assurances de personnes : incapacité, invalidité, décès, dépendance, santé
Unité 3 – Les assurances de personnes : assurances vie et capitalisation
Unité 4 – Les assurances de biens et responsabilité

IAS niveau 2 – Formule 3 :

Unité 1 – Les savoirs généraux
Unité 2 – Les assurances de personnes : incapacité, invalidité, décès, dépendance, santé
Unité 3 – Les assurances de personnes : contrats collectifs
Unité 4 – Les assurances de biens et responsabilité

Tous droits réservés – Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de courtage-academy.com

Vos référents de formation

Responsable pédagogique

Christophe Probst

christophe@courtage-academy.com

07 84 56 60 15

Assistante formation

Cindy Revallo

cindy@courtage-academy.com

07 84 56 60 15

Responsable technique

François Pache

formation@courtage-academy.com

04 72 60 62 50

Tous droits réservés – Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de courtage-academy.com

Certifications et financement

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante : action de formation

OPCO EP
Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité

AGEFICE

France Travail
(Ex pôle emploi)

Tous droits réservés – Reproduction partielle ou totale strictement interdite sans autorisation formelle de courtage-academy.com